

31 juillet 2025
Original : anglais

F

**Convocation pour la 140^e session du
Conseil international du Café et les
réunions connexes : 22 à 26 septembre
2025 – San Pedro Sula (Honduras)**

Le Président du Conseil international du Café et la Directrice exécutive de l'Organisation internationale du Café ont l'honneur d'inviter les Membres de l'Organisation à la 140^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes qui se tiendront à San Pedro Sula, au Honduras, du 22 au 26 septembre 2024.

L'ordre du jour provisoire et les informations pertinentes pour participer aux événements et réunions sont ci-joints. Nous serons honorés de recevoir les représentants de votre gouvernement afin de bénéficier de vos précieuses et constructives contributions aux discussions, pour l'amélioration du secteur mondial du café.

Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer les assurances de notre très haute et très distinguée considération.



Tom Fabozzi
Président
Conseil international du Café



Vanúsia Nogueira
Directrice exécutive
Organisation internationale du Café

RENSEIGNEMENTS POUR LES PARTICIPANTS *

- 140^e session du Conseil international du Café
- 7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

I. Lieu.....	3
II. Cérémonie d'ouverture.....	3
III. Programme provisoire.....	3
IV. Participation et coût.....	4
V. Pouvoirs.....	4
VI. Admission des observateurs.....	5
VII. Langues et documents.....	5
VIII. Orateurs.....	5
IX. Demandes de réunions.....	6
X. Visas, hébergement et visites.....	6
XI. Exonération de responsabilité.....	6

Annexe I	Ordre du jour provisoire – 140 ^e session du Conseil
Annexe II	Lettre type de pouvoir
Annexe III	Modèle d'autorisation à représenter un Membre et exercer son droit de vote
Annexe IV	Formulaire d'inscription pour les observateurs
Annexe V	Programme provisoire
Annexe VI	Conditions d'entrée et informations sur les visas
Annexe VII	Liste des hôtels

*Le présent document contient des informations sur la 140^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes qui étaient disponibles au moment de sa rédaction. Bien que tous les efforts aient été faits pour vérifier les informations fournies, le secrétariat de l'OIC ne peut être tenu responsable d'éventuelles inexactitudes.

I. LIEU

1. La 140^e session du Conseil international du Café et le 7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux se tiendront à la Chambre de commerce et d'industrie de Cortés (Cámara de Comercio e Industrias de Cortés – Colonia Las Brisas, 22 y 24 calle) à San Pedro Sula, au Honduras.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

2. La cérémonie d'ouverture, réservée exclusivement aux Membres, aux observateurs et aux invités, aura lieu le **lundi 22 septembre 2025**.

3. Pour toute la durée de la session du Conseil, les délégations seront assises dans l'ordre alphabétique anglais. Chaque délégation gouvernementale se verra attribuer une table pour le chef de délégation et des sièges pour les suppléants et les conseillers dans la rangée suivante. Des places spécialement identifiées seront disponibles pour les autres participants.

III. PROGRAMME PROVISOIRE

4. Veuillez noter que bien que la 140^e session du Conseil international du Café, le 7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et d'autres événements aient lieu à San Pedro Sula du 22 au 26 septembre, certaines réunions connexes se tiendront en ligne pendant la semaine qui commence le 1 septembre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le programme provisoire des réunions et événements, joint au présent document (**annexe V**).

Conseil international du Café

5. L'ordre du jour provisoire de la 140^e session du Conseil international du Café est joint à ce document (**annexe I**). Les Membres qui souhaitent soumettre des documents pour distribution, suggérer des questions à examiner ou faire des exposés pendant les réunions sont priés d'en aviser la Directrice exécutive par écrit **au plus tard le 22 août 2025**.

7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

6. Le 7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux, qui fait partie du dialogue sectoriel structuré dirigé par l'OIC, s'ouvrira le **mardi 23 septembre** et se clôturera le **jeudi 25 septembre**. Ce forum de haut niveau réunit des cadres supérieurs de la chaîne de valeur du café, des producteurs, des commerçants, des torréfacteurs, des détaillants et des dirigeants politiques, ainsi que des partenaires au développement et la société civile. Les parties prenantes examineront les résultats des travaux du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) et chercheront à trouver des ententes vers des engagements et des actions mesurables pour l'avenir durable des caféiculteurs et de l'ensemble du secteur du café conformément aux ODD des Nations Unies. Une séance à huis clos des représentants du secteur privé du GTPPC aura également lieu le **mercredi 24 septembre**.

7. Une réception de réseautage sera organisée en soirée.

Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord international de 2022 sur le café

8. Le Groupe de travail sur l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 (GTEV), établi en mars 2023 par le Conseil international du café et présidé par M. Michael Wheeler (Papouasie-Nouvelle-Guinée), se réunira le **mercredi 24 septembre**. La réunion sera ouverte à tous les Membres de l'OIC.

Réunions de coordination

9. Pour la 140^e session du Conseil, des réunions de coordination des Membres peuvent se tenir le **lundi 22 septembre**.

Événements annexes

10. Le **jeudi 25 septembre** à partir de 19h30, le Gouvernement hondurien organisera une soirée culturelle pour les délégués de l'OIC. De plus amples informations concernant les modalités de confirmation de la participation seront communiquées ultérieurement.

IV. PARTICIPATION ET COUT

Conseil international du Café (CIC)

11. Les gouvernements participants, les observateurs, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales sont responsables des frais de participation de leurs délégués au 140^e session du CIC.

12. À des fins d'identification et de sécurité, tous les participants aux réunions sont tenus de présenter une pièce d'identité avec photo afin de pouvoir retirer leur badge à leur arrivée à l'endroit où le Conseil aura lieu.

V. POUVOIRS

13. Conformément à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, les pouvoirs des délégations Membres sont remis par écrit à la Directrice exécutive. Chaque Membre désigne un représentant et un ou plusieurs suppléants. Un Membre peut également désigner un ou plusieurs conseillers auprès de sa délégation.

14. Les pouvoirs des représentants, suppléants et conseillers d'un Membre doivent être communiqués par écrit à la Directrice exécutive par et sur papier à en-tête des autorités compétentes désignées par le Membre (c'est-à-dire le ministère ou l'organisme gouvernemental compétent du pays Membre, ou par un représentant de la Mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où se trouve le siège de l'Organisation, soit là où se tient la session). Les Membres sont priés de se concerter avec leurs autorités pour éviter de délivrer des pouvoirs en double.

15. Les Membres sont priés de veiller à ce que la liste complète de leurs pouvoirs parvienne à l'Organisation **au plus tard le 22 août 2025**. Un modèle de lettre figure à **l'annexe II**. Des copies numérisées des pouvoirs peuvent être envoyées par courrier électronique au secrétariat (credentials@ico.org). Les délégations sont informées que la présentation en temps voulu des pouvoirs facilitera grandement le travail du secrétariat de l'OIC.

16. Il est également rappelé aux Membres qu'en cas d'empêchement, conformément au paragraphe (2) de l'article 13 de l'Accord de 2007, « Tout Membre exportateur peut autoriser par écrit tout autre Membre exportateur et tout Membre importateur peut autoriser par écrit tout autre Membre importateur à représenter ses intérêts et à exercer ses droits de vote à une ou plusieurs séances du Conseil ».

17. Un modèle d'autorisation figure à **l'annexe III**. Les lettres d'autorisation doivent être envoyées **au plus tard le 22 août 2025**. Des copies numérisées peuvent être envoyées par courrier électronique au secrétariat (credentials@ico.org).

VI. ADMISSION D'OBSERVATEURS

18. Conformément à la disposition de l'article 11 de l'Accord international de 2007 sur le Café (Accord de 2007), les pays non membres et les organisations visées aux articles 15 et 16 dudit accord peuvent être invités par le Conseil à assister à n'importe laquelle de ses sessions en qualité d'observateur.

19. Conformément à la règle 5 du Règlement de l'Organisation ([ICC-102-7](#)), les représentants des organisations non gouvernementales et des associations et des organismes du secteur privé qui veulent assister à la session du Conseil sont invités à soumettre une demande écrite à la Directrice exécutive et à y indiquer les points de l'ordre du jour qui les intéressent. Ladite demande devrait être soumise au moins 45 jours avant la session. Un formulaire d'inscription des observateurs est joint à l'annexe IV et doit être envoyé à credentials@ico.org **au plus tard le 10 août 2025**.

20. Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs au début de chaque session.

VII. LANGUES ET DOCUMENTS

21. Les langues officielles de l'Organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais.

22. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles lors de la session du Conseil et du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux dans la salle plénière.

23. Afin de réduire les dépenses et de minimiser l'impact sur l'environnement grâce à la numérisation des documents des réunions, les délégués sont vivement encouragés à apporter leurs tablettes ou ordinateurs portables aux réunions auxquelles ils participent plutôt que d'utiliser des copies papier des documents.

24. Une fois publiés, les ordres du jour et les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OIC.

VIII. ORATEURS

25. Afin de faciliter le travail des interprètes et du personnel du secrétariat, les orateurs sont priés de soumettre à l'avance et le plus tôt possible le texte de leurs déclarations et/ou exposés au secrétariat de l'OIC.

IX. DEMANDES DE REUNIONS

26. Dans les limites des locaux et des services disponibles, tout sera mis en œuvre pour accueillir les groupes de délégations qui souhaiteraient se réunir. Les demandes pour de telles réunions doivent être adressées à la Chargée du secrétariat et des relations extérieures, Mme Veronica Ottelli, par courriel à ottelli@ico.org.

X. VISAS, HEBERGEMENT ET VISITES

Visas et lettres d'invitation

27. Tous les voyageurs, sans exception, doivent remplir un formulaire d'immigration et de douane en ligne avant de se rendre au Honduras. De plus amples informations figurent à l'**annexe VI**.

28. Les délégués de certains pays auront besoin d'un visa pour entrer au Honduras. Les délégués de l'OIC ayant besoin d'une lettre d'invitation pour les aider à obtenir des visas doivent en faire la demande par écrit dès que possible (ottelli@ico.org), en donnant des détails sur leur nom complet ainsi que le numéro, la date de délivrance et la date d'expiration de leurs passeports. La lettre d'invitation sera envoyée électroniquement aux délégués pour être transmise à l'Ambassade ou au Consulat hondurien compétent, selon la liste figurant à l'**annexe VI**. Il est conseillé aux délégués de faire leur demande bien avant les réunions afin d'éviter les retards dans la délivrance des visas.

Hébergement

29. Les délégués sont responsables de leurs propres dispositions d'hébergement. Des détails sur les hôtels situés à proximité et des tarifs corporatifs préférentiels gracieusement mis à disposition par le pays hôte figurent à l'**annexe VII**. L'OIC décline toute responsabilité pour toutes les questions relatives à l'hébergement.

Visites

30. En collaboration avec son ministère du Tourisme, le pays hôte a organisé plusieurs visites et excursions pour les délégués souhaitant découvrir les attractions culturelles et naturelles du Honduras. La liste complète des visites est accessible en cliquant [ici](#) et [ici](#).

31. Les délégués souhaitant participer uniquement aux visites liées au café peuvent consulter la liste disponible [ici](#).

XI. EXONERATION DE RESPONSABILITE

32. Les délégués sont responsables de leur propre sécurité à tout moment.

33. Il est conseillé aux délégués de ne pas laisser leurs porte-documents et autres articles personnels sans surveillance.

34. L'OIC décline toute responsabilité et exclut expressément toute responsabilité pour :

- tous les frais liés aux voyages, aux assurances, aux frais médicaux et aux frais d'hospitalisation ;
- coûts encourus avant et pendant le voyage (passeports, visas, etc.) ;
- perte ou détérioration d'objets de valeur ou d'effets personnels perdus/laissés dans le lieu de la réunion, à l'hôtel et dans les lieux d'événements sociaux.
- décès, handicap, maladie ou dommages corporels liés à la participation au CIC et/ou à des réunions et activités connexes.

35. Au cas peu probable où la 140^e session du Conseil international du Café serait annulée ou reportée en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIC, l'OIC ne sera pas responsable des frais encourus par le participant à l'événement.

Conseil international du Café
140^e session
25 et 26 septembre 2025
San Pedro Sula (Honduras)

**Ordre du jour
provisoire**

Point	Document
Ouverture de la 140^e session du Conseil	
Le Président du Conseil prononcera un discours d'ouverture. La Directrice exécutive prononcera une allocution de bienvenue.	
1. Ordre du jour provisoire : à adopter	ICC-140-0
2. Admission d'observateurs – à examiner	à suivre
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et énumérera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix	
3.1 Redistribution des voix pour la 140^e session du Conseil pour l'année caféière 2024/25 – à suivre à examiner et, le cas échéant, à approuver	à suivre
La Cheffe des opérations fera rapport.	
4. Politiques nationales en matière de café – à noter	verbal
Les Membres sont invités à rendre compte des progrès et des changements dans le secteur du café et des politiques connexes dans leur pays.	
5. Accord international de 2022 sur le Café	
5.1 Membres de l'Accord de 2022 – à noter	ED-2409/22 Rev. 3
La Directrice exécutive fera rapport sur l'état d'avancement en ce qui concerne les signatures et le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation et d'approbation de l'Accord de 2022.	
5.2 Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 – à examiner et, le cas échéant, à approuver	verbal
Le Président du Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 rendra compte des progrès réalisés.	
6. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché – à noter	
La Directrice exécutive présentera un rapport sur les travaux de l'Organisation, soulignant les progrès, les réalisations, les défis, les opportunités et les contraintes, et mettant l'accent sur l'exécution du Programme des activités, y compris le cadre réglementaire, les partenariats et les contributions volontaires.	
7. Questions financières et administratives	
7.1 Comité des finances et de l'administration – à noter	à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière.

7.2 Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés – à noter à suivre
Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

7.3 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2025/26 – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre
Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

8. Durabilité et partenariats

8.1 Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) et Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux – à noter verbal
La Directrice exécutive fera rapport.

8.2 Cadre réglementaire du secteur du café – à noter verbal
La Cheffe des opérations fera rapport.

8.3 Évaluation de la mise en œuvre des partenariats de l'OIC – à noter à suivre
La Cheffe des opérations fera rapport.

9. Rapport des réunions des comités et autres organes

9.1 Comité commun – à noter verbal
Le Président du Comité commun fera rapport.

9.2 Initiatives et rapports proposés 2024/25 – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre
Le Président du Comité commun fera rapport.

10. Bureaux et comités

10.1 Président et Vice-président et composition des comités - à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre
Les porte-parole des Membres exportateurs et importateurs présenteront leurs candidatures aux postes de Président, de Vice-président et de membres des comités.

10.2 Président et Vice-président du Conseil – à élire verbal
Conformément à l'article 10 de l'Accord de 2007, le Président et le Vice-président pour l'année caféière 2025/26 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs, respectivement.

11. Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec l'assistance du secrétariat et fera rapport au Conseil

12. Réunions futures – à examiner verbal
Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.

13. Questions diverses – à examiner verbal

Séance de clôture verbal

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[Accord international 2007 sur le Café](#)

[Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café](#)

[Règlement de l'Organisation internationale du Café](#)

LETTRE TYPE DE POUVOIR

Instructions : Veuillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à credentials@ico.org au plus tard le 22 août 2025.

[Date]

Mme. Vanúzia Nogueira
Directrice exécutive
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

140^e session du Conseil international du Café (San Pedro Sula, 25-26 septembre 2025)

Chère Mme. Nogueira,

J'ai l'honneur de vous informer que [pays] sera représenté à la 140^e session du Conseil international du Café qui aura lieu le 25-26 septembre 2025 à Londres par les délégués ci-après :

[Nom] Représentant (une seule personne) (orateur)
[Titre]
[Organisation]
[Adresse électronique]

[Nom] Suppléant (orateur)
[Titre]
[Organisation]
[Adresse électronique]

[Nom] Conseiller(s) (observateurs silencieux)
[Titre]
[Organisation]
[Adresse électronique]

Veuillez agréer, Madame, les assurances de ma haute considération,

[Signature]*

[Nom]

[Titre]

** Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

**MODÈLE D'AUTORISATION À REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS D'UN MEMBRE
ET À EXERCER SON DROIT DE VOTE**

**Veillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à
credentials@ico.org au plus tard le 22 août 2025.**

[Date]

Mme. Vanúsia Nogueira
Directrice exécutive
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

**140^e session du Conseil international du Café
(San Pedro Sula, 25-26 septembre 2025)**

Chère Mme. Nogueira,

Je regrette de vous informer que le gouvernement de *[insérer le pays Membre]* ne sera pas représenté à San Pedro Sula (Honduras), mais qu'il a autorisé *[insérer le nom d'un autre pays Membre]* à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à la 140^e session du Conseil international du Café le 25 et 26 septembre 2025.

Veillez agréer, Madame, les assurances de ma haute considération,

[Signature]*

[Nom]

[Titre]

[Pays Membre]

* *Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS
140^e session du Conseil international du Café
25 et 26 septembre 2025, San Pedro Sula (Honduras)

Veuillez renvoyer ce formulaire à credentials@ico.org au plus tard le 10 août 2025

Catégorie d'observateur (Cocher la case appropriée)	
<ul style="list-style-type: none"> • Pays non-membre <input type="checkbox"/> • Organisation internationale <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Association du CCSP <input type="checkbox"/> • Autres (Veuillez préciser) <input type="checkbox"/> <p>-----</p>

M. / Mme / Mlle : Prénom :

Nom :

Nom à inscrire sur le badge d'inscription :

Titre officiel :

Organisation / Société :

Adresse :

Pays :

Adresse électronique :

PROGRAMME PROVISOIRE DES RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS
140^e session du Conseil international du Café, 7^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants
mondiaux et réunions connexes
22-26 septembre 2025, San Pedro Sula (Honduras) : à la date de 21 juillet 2025*

Lundi 22 septembre		Ouvert à	Notes
10:00 – 15:30	Événements annexes du 7 ^e Forum		
14:00 – 15:30	Réunions de coordination des Membres exportateurs et importateurs	Membres de l'OIC	
16:00 – 17:30	<i>Comité des finances et de l'administration / Comité commun</i>	<i>Membres de l'OIC</i>	<i>Créneau réservé pour une éventuelle réunion du Comité des finances et de l'administration ou du Comité commun (si nécessaire)</i>
16:00 – 18:00	Atelier statistique de l'OIC	Points de contact statistiques des Membres de l'OIC	
18:30 – 20:30	Cérémonie d'ouverture et réception de bienvenue	Membres de l'OIC et participants invités	
Mardi 23 septembre		Ouvert à	Notes
08:30 – 11:30	Réunion du GTPPC réservée aux sherpas	Sherpas publics et privés du GTPPC	
11:30 – 13:00	<i>Réunions à confirmer</i>		<i>Réunions à confirmer</i>
14:00 – 17:30	Ouverture et séances du 7 ^e Forum		
17:30 – 19:30	Atelier statistique de l'OIC	Points de contact statistiques des Membres de l'OIC	
19:00 – 21:00	Évènement de réseautage (7 ^e Forum)	Membres de l'OIC et participants invités	
Mercredi 24 septembre		Ouvert à	Notes
09:00 – 10:30	Séance à huis clos du 7 ^e Forum	Chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux	
09:00 – 11:00	Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022	Membres de l'OIC	
11:00 – 17:30	Séances du 7 ^e Forum		
Jeudi 25 septembre		Ouvert à	Notes
10:00 – 13:00	Séances du 7 ^e Forum		
14:30 – 18:00	Conseil international du Café	Membres et observateurs de l'OIC	
17:30 – 19:00	Atelier statistique de l'OIC	Points de contact statistiques des Membres de l'OIC	
A partir de 19:30	Soirée culturelle	Membres de l'OIC et participants invités	
Vendredi 26 septembre		Ouvert à	Notes
09:00 – 17:30	Conseil international du Café	Membres et observateurs de l'OIC	

***Veuillez noter que le programme provisoire sera mis à jour au besoin sans que le présent document soit distribué de nouveau.**

CONDITIONS D'ENTREE POUR TOUS LES VOYAGEURS ET LISTE DES PAYS MEMBRES DE L'OIC NECESSITANT UN VISA POUR ENTRER AU HONDURAS

Informations générales pour tous les voyageurs

Les passeports doivent être valides pendant au moins six mois et avoir au moins deux pages vierges restantes. Avant de voyager, veuillez prendre en compte les points suivants :

Formulaire d'immigration et de douane pour le pré-contrôle (« Déclaration du voyageur ») :

Tous les voyageurs, sans exception, doivent remplir un formulaire d'immigration et de douane en ligne. Ce formulaire doit être rempli entre 72 et 3 heures avant le voyage. Le formulaire est disponible sur le lien suivant, en espagnol et en anglais uniquement : https://sisglobal.aduanas.gob.hn/Pech/#/plataforma/otra_gestiones/formularioDJRV

Vaccination contre la fièvre jaune :

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour tous les voyageurs en provenance de pays considérés à haut risque par [l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#). Le certificat de vaccination doit être présenté à l'entrée dans le pays et doit avoir été administré au moins 10 jours avant le voyage.

Pays soumis à l'obligation de visa et exemptions pour les passeports diplomatiques/officiels

Les ressortissants de certains pays auront besoin d'un visa pour entrer au Honduras, à l'exception des titulaires de passeports diplomatiques ou de service des pays avec lesquels le Gouvernement hondurien a conclu des accords d'exemption. Les délégués qui doivent demander un visa sont marquées d'un « X » dans le tableau ci-dessous.

Toutefois, les ressortissants des pays marqués d'un astérisque (*) qui sont en possession d'un visa valide pour le Canada, les États-Unis d'Amérique ou tout autre pays de l'espace Schengen sont également exemptés de l'obligation d'obtenir un visa hondurien.

Les délégués de l'OIC ayant besoin d'une lettre d'invitation pour les aider à obtenir des visas doivent en faire la demande par écrit dès que possible (ottelli@ico.org), en donnant des détails sur leur nom complet ainsi que le numéro, la date de délivrance et la date d'expiration de leurs passeports.

Il est conseillé aux délégués de présenter leur demande bien avant les réunions afin d'éviter les retards dans la délivrance des visas.

Pays	Titulaires de passeports ordinaires	Titulaires de passeports diplomatiques ou de service
Angola	X	X
Burundi *	X	X
Cameroun **	X	X
Côte d'Ivoire *	X	X
Cuba	X	-
Ethiopie	X	X
Gabon *	X	X
Ghana	X	X
Inde *	X	-
Indonésie **	X	X
Kenya	X	-
Libéria	X	X

Pays	Titulaires de passeports ordinaires	Titulaires de passeports diplomatiques ou de service
Malawi *	X	X
Népal	X	X
Nigéria	X	X
Papouasie-Nouvelle-Guinée *	X	-
Philippines *	X	-
République centrafricaine *	X	X
République démocratique du Congo	X	X
Royaume-Uni	X	-
Rwanda *	X	X
Sierra Leone	X	X
Tanzanie *	X	X
Thaïlande *	X	-
Timor-Leste	X	X
Togo *	X	X
Tunisie *	X	X
Venezuela	X	-
Viet Nam	X	X
Yémen	X	X
Zambie *	X	X
Zimbabwe *	X	X

** Aucun visa hondurien n'est requis si les délégués de ces pays sont en possession d'un visa valide pour le Canada, les États-Unis d'Amérique ou tout autre pays de l'espace Schengen.*

*** L'exemption pour les délégués titulaires d'un visa valide pour le Canada, les États-Unis d'Amérique ou tout autre pays de l'espace Schengen s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport diplomatique ou de service. Les titulaires d'un passeport ordinaire doivent toujours demander un visa hondurien.*

SOUS-DIRECTION DES SERVICES CONSULAIRES

LISTE DES CONSULATS DU HONDURAS

N°	BUREAU CONSULAIRE	NOM ET FONCTION	TÉLÉPHONE	EMAIL	ADRESSE
1	Seoul, Corée du Sud	Alejandro Velásquez Affaires consulaires	mob: +504-3344-1065	consulate@hondurasembassykr.com	Cheongye Hangoon Building,9th floor , Cheongyechon-ro II (Sorin-dong) Jondro- gu , Seoul, République de Corée C.P. 03187
2	Pékin Chine	Jhoiner Onasis Fernandez Garcia Vice-Consul	mob :+34 643495115 +86 130 2126 4101	consulado@embahonduraschina.com	Liangmaquiao Diplomatic Office Building, No. 19, Dongfang Donglu, Chaoyang District, Beijing.
3	Jérusalem, Israël	Tesla Rebeca Flores Abadie Affaires consulaires	mob: +972-50-938-6303	abadie36062000@yahoo.com hondurasisrael@gmail.com	Agudat Sport HaPoel 2 Malha Tecnology Park, Main Building, 4° étage 9695102 Jérusalem, Israël
4	Tokyo, Japon	Anibal Aroldo Ardon Silva Affaires consulaires	mob: +504 9985-0969	anibalardon@hnembassyjp.com	Higashiazabu Abe Bldg. 5F, 1-10-11, Higashi-Azabu. Minato-ku T 106-0044. Tel: 03-4361- 8142, Fax: 03-4361-4279
5	Kuwait, Kuwait	Angel Alberto Sevilla Foeller Ministre Conseiller	mob: +504 9954-4000	angel.sevilla@sreci.gob.hn angel.sevilla@gmail.com hondemb@gmail.com	Surrah, Block 5, Street 1, House No.517, Kuwait, Kuwait.
6	Belmopan, Belize	Nelson Merari Ambassadeur	mob: +501 6119265	embahn.asuntosconsulares@gmail.com	6 A St. King´s Park #2 st. John Street, Belize City, Belize.
7	San José, Costa Rica	Eduardo Enrique Urbina Ayala Affaires consulaires	mob: (506) 7099-9625	eduardo_urb1na2@hotmail.com embajada.costarica@sreci.gob.hn	Barrio Pitahaya, de la esquina este del Parque República de el Salvador, 50 sur, Cantón San José, distrito Merced, CP 10102
8	San Salvador, El Salvador	Claudia María Henríquez Guevara	mob: +504 3388-8905	conhnes2010@yahoo.com	89 avenida Norte # 561 entre 7a y 9a Calle Poniente,

		Ministre Conseiller Affaires consulaires			Colonia Escalón, San Salvador , El Salvador C.P. 1101
9	Guatemala, Guatemala	José Israel Ponce García Affaires consulaires	mob: +504 8951-3366	consuladoguatemala@hotmail.com	Avenida Reforma, 6-64, Zona 9, Edificio Plaza Corporativa, Torre II, Oficina 103, Tel : 2332-4549 C.P. 01009
10	Managua, Nicaragua	Jose David Diaz Giron Deuxième secrétaire et Affaires consulaires	mob : +505 8548-8323	consuladomga@gmail.com, ddcreativohn@gmail.com	Segunda Entrada las Colinas, de los Bomberos 60 mts al sur casa blanca, portones grises, Managua Nicaragua. C.P. 1000
11	Panama, Panama	Maria Jose Segura Figueroa Affaires consulaires	mob: +507 6911 7729	consuladohonduras.panama@sreci.gob. hn	Ciudad de Panamá, Avenida Balboa, Edificio Bay Mall, Piso 1, Oficina 112
12	La Havane, Cuba	Daniel Barahona Affaires consulaires	mob: +53 6371-6633	sc.embhondcuba@yahoo.com debarpaz.ep@gmail.com	Calle 64 No.506 e/ 5ta y 5ta- Miramar, Playa
13	Saint Domingue, République dominicaine	Jose Antonio Lorenzana Reyes Affaires consulaires	mob: +1 829 333 1977	nino.lorenzana@gmail.com	Torre Diandy XIX, ubicada en la Ave. Pedro Henríquez Ureña No. 152, 9no. Piso. Santo Domingo, République dominicaine Code postal 10106
14	Berlin, Allemagne	Axa Michel Zelaya Sierra Affaires consulaires	mob: 49-176-8388-2797	schn.berlin@gmail.com	Botschaft von Honduras, Cuxhavenerstr. 14. C.P. 10555, Berlin Allemagne
15	Bruxelles, Belgique	Silvia Orellana Affaires consulaires	mob: + 504 3297-9273	s.orellana@hondurasembassy.be	Avenue de Cortenbergh 89, 1000 Bruxelles C. P. 1000 Telf: 00 32(2) 734-00 00 / 734-70.27 Fax: 735-26.26

16	Gérone Espagne	Carlos Emilio Flores Vice-Consul	mob: +34 624-51-40-80	Consulado.hn.girona@gmail.com	Calle Santa Eugenia 10, Marques de Camps Girona CP 17005
17	Barcelone, Espagne	Rigoberto Lopez Consul	mob: +34 637-57-20-34	rlopez.gobhn@gmail.com info@consuladohnbcn.com	Calle Tusset 32 Edificio Imperial Piso 6, Puerta 2, C.P. 08006, Barcelone, Espagne
18	Madrid, Espagne,	Jairo Nain Velazquez Arriaga Affaires consulaires	mob: +34 688 -335-133	consuljairovelasquez@gmail.com	Calle Apolonio Morales 3, Planta Baja Madrid, Espagne C.P. 28036
19	Valence, Espagne	Whitney Gibbely Godoy Espinoza Chef de la représentation a.i.	mob :+504 8785-2400	wgodoy@consuladohondurasvalencia.es	Avenida Perez Galdos 125 Valence, Espagne C.P. 46018
20	Paris, France	Victoria Margarita Rodas Amaya Affaires consulaires	mob: +33 661996506 504 95004483	consulat@ambhonduras.fr	8 rue Crevaux, 75116 Paris, France, C.P. 75116
21	Moscou, Russie	À confirmer		embajada.rusia@sreci.gob.hn	Bureau R01-207, 2^e étage 4 dobrininsky pereulok 8, 119049, Moscou
22	Londres, Royaume-Uni	Ivan Romero Martinez Ambassadeur	mob: +44 7505 914760	hondurasebassyuk@gmail.com ivanromeromartinez@gmail.com	136 Baker Street, 4^e étage, Londres, Royaume-Uni C.P. WU 1 6UD
23	Rome, Italie	Clarivel Vallecillo	mob :+504 3263-8363	claryvelvallecillo@gmail.com	Via Arno, 21 C.P. 00198 Rome, Italie
24	Genève, Suisse	Marcela Arias Ambassadrice	mob: +41 79 452 43 71	seccionconsular@hondurasginebra.ch	Avenue de France 23 1202 Genève, Suisse
25	Montréal, Canada	Eva Yaqueline Collier Chavez Vice-Consul	mob: +1 514-916-4695 mob: +1 514-439-7151	evaj.collier@yahoo.com ecollierconsuladohondurasmtl@gmail.com info@consuladohondurasmontreal.com	1255 boulevard Robert Bourassa suite 500, Montréal, Canada, C. P. H3B 3V8
26	Ottawa Canada	À confirmer		consuladohondurasottawa@gmail.com	130 Albert Street Suite 504 Ottawa, Ontario K1P5G4

27	Atlanta , GA	Ada Evila Serrano Nuñez Consul Général	mob :+1 678 -982-1073	adaserrano.sreci@gmail.com	6735 peachtree Industrial Blvd Suite 150 Atlanta, GA, C.P.30360
28	Boston, MS	Alejandra Aldana Vice-Consul	mob : +504 9990-7161	alejandra.aldana@consuladobostonhn.com	90 Everett Ave. Chelsea, MA 02150 3^e étage,
29	Charlotte, NC	Enrique Fernando Flores Dubon Consul Général	mob: +1 980 361 3949	consulcharlotte@hotmail.com	5727 N Sharon Amity Road, Suite A, Charlotte, NC C.P. 28215
30	Chicago, ILL	Jose Erazmo Montalvan Hernandez Consul Général	mob: +1 773 416 1416	erasmo.montalvan3@gmail.com	812 W Van Buren ST, 1st Floor, Chicago IL United States C. P. 60607-3500
31	Dallas, TX	Nora Magdalena Moncada Consul Général	mob :+1 469 554 3179	norammoncada67@gmail.com	2520 West Irving Blvd, Suite #300 Irving , Texas C. P. 75061
32	Houston, TX	Gilda Carolina Silvestrucci Rivera Consul Général	mob: +1 346 504 4396	itzamna1307@gmail.com	9800 Centre Parkway, 5th floor Suite 530, Houston, Texas C.P. 77036
33	Los Angeles, CA	Semma Julissa Gutierrez Villanueva Vice-Consul	mob: +1 6266242112	julissagutierrez1212@gmail.com	425 east Colorado street Glendale California Suite 500 5^e étage C. P. 91205
34	McAllen, TX	Doris Malene Caceres Argueta Consul Général	mob :+504 3163-8377	doriscaceres32@gmail.com	1209 Galveston Avenue McAllen C.P. 78501.USA
35	Miami, FL	Daysi Suyapa Tosta Consul	mob :+1 (786) 909-0226	proteccionhn.miami@gmail.com	777 Nw 72nd Ave. Local 3015 Miami FL 33126, 3^e étage à Miami Merchandise Mar
36	New Orleans, LA	Ana Gabriela Lopez Diaz Consul	+1 504 402-3616	hnconsular.nola@gmail.com infonolahn@gmail.com	1250 Poydrast St, suite 100 New Orleans LA. C.P. 70113

37	New York, NY	Cleto Alvarez Consul Général	mob: +1 (202) 765-6323	calvarez.embassyhn@gmail.com	120 W 23rd Street , New York , NY C.P. 10011
38	San Francisco, C.A	Delmy Smith Consul	mob: + 504 8963-4695	consuladohnsanfrancisco@gmail.com	1700 California St Suite 460 , San Francisco, CA 94109
39	Seattle, W.A	Mayra Larissa Mejia del Cid Consul	mob: +1 (425) 523-5023	proteccionconsularseattle@gmail.com	1107 SW Grady Way Suite 100 Renton WA C.P. 98057
40	Washington DC	Guillermo Matuty Affaires consulaires	mob: +1 202 929-8368	gmatuty.hnembassy@gmail.com	1990 M St NW Suite 104/B1 , Washington , D.C. C.P. 20036
41	Pittsburgh	María Alejandra Zelaya Rosales Consul Général	mob: +1 (412) 883-1713	maria.zelaya@sreci.gob.hn	309 Smithfield St., Pittsburgh, Pennsylvania, C.P. 15222
42	Tampa, FL	Doris Elena Padilla Consul	mob: +504 9808-7278	doriselenapadilla@gmail.com	4023 N Armedia Ave, Suite 300 C.P. 33607
43	Aurora, CL	Linda Tamara Toro Rivera Consul Général	mob. +39 331 284 7442	hondurasconsuladoaurora@gmail.com	14707 E 2nd Avenue, Suite 180, Aurora, Colorado CP 80011
44	Phoenix, AZ	Leonardo Navas Consul	mob. +1(956) 429-1320	consuladohn.phoenix@gmail.com	3724 3rd Street, Suite 300, Phoenix, Arizona CP 85012
45	Ville de Mexico.	Hector Orlando Amador Zuniga Consul	mob: +504 9926-6784	consuladohndf@gmail.com consuladohncdmx@hondurasmx.com	Calle Alfonso Reyes No.220, Colonia Hipódromo Condesa, Alcaldía Cauhtémoc, Ville de México, Mexique C.P.06170
46	San Luis Potosi, Mexique	Alma Cruz Consul	mob: +52 444 429 7067	cghslp@hondurasmx.com	Av. Venustiano Carranza No. 2076, Interior 42 Col. Del Valle, San Luis Potosí, México C.P. 78200
47	Tapachula, Mexique	Samuel Armando Galo Espinal Vice-Consul	mob: +52 962 293 1647	sgaloespinal2014@gmail.com consulhondtap@hondurasmx.com	Segunda calle, Poniente No.5 Colonia Centro, Edificio Consular Primer Piso, Tapachula, Chiapas, México C.P. 30700

48	Tijuana, Mexique	Edna Janeth López Cónsul	mob: +1 (832) 578-0891	edna.lopez@hondurasmx.com	Calle Jose Maria Velazco No.2789, Zona Urbana Rio, Tijuana, Baja California; México. C.P. 22010
49	Veracruz, Mexique	Santos Alberto Osorto Montoya Cónsul.	mob: +52 1 229 552 8330	consuladohnver@hondurasmx.com	Avenida Valentín Gómez Farias 2089, Col. Ricardo Flores Magón, entre Blvd. Manuel Ávila Camacho y calle Manlio Altamirano C.P. 91900
50	Monterrey Mexique	Juan Manuel Caceres Flores Cónsul General	mob: +52 81 1044 0900	juan.caceres@sreci.gob.hn	Calle Juan Ignacio Ramon N° 836, Zona Centro, Monterrey, N.L. Codigo Postal N° 64000
51	Buenos Aires, Argentine	À confirmer		emb.sc.hondurasar@gmail.com	Avenida Santa Fe 936, Piso 6 Buenos Aires, Capital Federal, Argentine C.P. C1059ABQ
52	Brasilia, Brésil	Raúl Edgardo Graunard Chargé d'affaires a.i.	mob: +5561 99204 6785	embaixadahonduras@gmail.com	SHIS QI 19 Conjunto 7 Casa 34,Lago Sul, Brasilia
53	Santiago, Chili	Linda Margarita Redondo Ambassadrice	mob: +56-97572-5508 +56 95131-6821	linda.redondo@embajadadehonduras.cl consuladosantiago@embajadadehonduras.cl	Encomenderos 161, Oficina 2B, Comuna de las Condes, Santiago du Chili, Chili C.P. 7550000
54	Bogota, Colombie	Arquimedes Flores Mendoza Affaires consulaires	mob : (504) 3252-3867	consulado@embajadadehonduras.org.co	Carrera 12 No. 119-52 Barrio Multicentro, Bogotá, Colombie Tel. (+57) 601 6293277 – 6293302 Whatsapp +57 301 4393316
55	Quito, Equateur	Alams Armando Espinal Zuniga Ministro Chargé de la section consulaire	mob: +504 8963-6669	consuladohondurasenquito@gmail.com aespinalz@yahoo.com	Edificio Prisma Norte, piso #10, Oficina 1003, Av. República de El Salvador No.35-146(836) y Suecia. Quito, Equateur.- CP. 170505
56	Lima, Pérou	Karla Denisse Osorio Guardado Consul	mob: +504 33658237	karladenniseoso@gmail.com	Calle Godofredo García 480 ,Urbanización: Orratia del Mar, San Isidro, Lima

57	Caracas, Venezuela	Scarleth Ivette Romero Cantarero Affaires consulaires	mob: +504 3241-2623	emb.hn.venezuela@gmail.com	Oficina N° 31, Tercer Piso, Edificio ONIX, Avenida Sojo, Urbanización El Rosal, Municipio Chacao Estado Bolivariano de Miranda.
AGENCES CONSULAIRES					
1	Acayucan, Mexique	Emilson Martinez Cónsul	mob: +52 1 229 247 0053	agacayucan@hondurasmx.com	Calle Miguel Hidalgo s/n Colonia Centro Bajos del Palacio Municipal Acayucan, Veracruz, Mexique. C.P. 96000
2	Tenosique, Mexique	Luis Elvir Vice-Consul Chef de mission	mob: +52 444 859 3284	luis.elvir@hondurasmx.com	Calle 23, Numero 106, Colonia Centro Tenosique, Tabasco, Mexique C.P. 86900
3	Saltillo, Coahuila, Mexique	Noel Fernando Ehrler Mass Vice-Consul Chef de la Représentation	mob +52 1 55 2784 8515	ehrlr17@yahoo.com	Calle: Ignacio Allende Sur, # 127 C.P 25000 (Zona Centro) Saltillo, Coahuila

LISTE DES HÔTELS – 140^e session du Conseil à San Pedro Sula (Honduras)

Nom d'hôtel	Classification	Distance du lieu des réunions	Tarif (USD)	Contacts/ Lien pour réserver
Hotel Aloft	★★★	4,6 Km	Simple : \$117.81 Double : \$129.71 Triple : \$141.61 Quadruple : \$153.51	M. Carlos Reyes carlos.reyescerrato@alofthotels.com +(504)32668155
Hotel Real Intercontinental	★★★★★	5,6 Km	Simple : \$201.11 Double : \$213.01 Club Simple : \$248.71 Club Double : \$272.51	Mme. Sandra Bonilla Sandra.bonilla@r-hr.com Lien pour réserver: https://n9.cl/cu7hz
Hotel Copantl	★★★★★	5,7 Km	Standard: \$160.65 Deluxe Double: \$196.35	Mme. Esther David eventos@copantlconventioncenter.com +(504)3141-0895
Hotel Hilton Princess	★★★★★	4,9 Km	Tarif standard Simple : \$189.21 Double : \$213.01 Tarif exécutif Simple: \$236.81 Double: \$260.61	Mme. Mirna Barahona Reservas.sanpedrosula@hiltonprincess.com eventasa@hiltonprincess.com Lien pour réserver: https://group.hilton.com/8cbny4